

France-Montpellier: Works for complete or part construction and civil engineering work

OJ S 17/2016 26/01/2016

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC**Section I: Contracting entity**

I.1. Name and addresses

Official name: ERDF

Postal address: PFA ERDF, 172 rue Jasse de Maurin

Town: Montpellier

Postal code: 34070

Country: France

For the attention of: M. Bouzoubaa Amine

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.erdf.fr>Address of the buyer profile: <https://portail-achats.erdf.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Electricity

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Travaux GE/GC/bâtiment/autres dans le cadre de la construction du poste source Pontarlier (25).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Main site or place of performance: Poste Source de Pontarlier

52 rue de Morteau

25300 Pontarlier

France.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Maximum number Envisaged maximum number of participants to the framework agreement
: 7

Duration of the framework agreement

Duration in years: 5

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT

Range: between 600 000 and 5 000 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Travaux GE/GC/bâtiment/autres annexes PS Pontarlier (25).

II.1.6. CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 09310000
Electricity

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

2) CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 09310000
Electricity

Lot No: 2

2) CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 09310000
Electricity

Lot No: 3

2) CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 09310000
Electricity

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il n'est pas exigé du Titulaire la constitution d'une garantie financière ayant pour objet de couvrir l'exécution des obligations relatives à la garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Modalités essentielles de financement: « financement sur ressources propres ».

Les modalités essentielles de paiement: « paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture » et

« Versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées ».

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement solidaire d'entreprises attributaire du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement et représente ceux-ci auprès d'ERDF. Chacun des membres du groupement est engagé pour la totalité du marché (groupement « solidaire »).

En cas de groupement conjoint d'entreprises attributaire du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement, représente ceux-ci auprès d'ERDF et est solidaire des obligations contractuelles de chacun d'entre eux. ERDF accepte que chacun des autres membres du groupement ne soit engagé que pour les prestations qui lui seront attribuées (groupement « conjoint »).

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Description de ces conditions: décrites dans les documents de la consultation à venir.

Ces éléments seront disponibles dans le portail Achats lors de la consultation.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: les documents et attestations énumérés ci-dessous doivent être rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat devra adresser avec sa demande de participation:

Candidat établi en France:

— un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (imprimé Kbis), ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription.

Candidat établi hors de France:

— un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation au dit registre,

— un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France.

Pour tous les candidats:

— En cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés,

— Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8: -interdiction de soumissionner- de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics publiée au Journal Officiel de la République Française 131 du 7 juin 2005.

Ne peuvent soumissionner:

1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,

2) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail,

3) Les candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L.

653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les candidats admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du

code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

4) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché.

5) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée.

Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun des membres d'un groupement candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants:

- * l'évolution du chiffre d'affaires consacré à ce type de réalisation sur les 3 dernières années. Le chiffre d'affaires pour les entreprises de GC doit être supérieur à 8 000 000 EUR en moyenne annuelle sur les 3 dernières années (2012-2013-2014).
- * Les soumissionnaires devront fournir un bilan financier sur les 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Si un soumissionnaire ayant rempli les conditions de capacité technique en répondant favorablement au questionnaire fournisseur et en fournissant tous les documents et informations requis, mais n'ayant pas eu le temps matériel de réaliser les chantiers test permettant la mise en oeuvre de ses compétences, est déclaré attributaire, il devra dans les 6 premiers mois (adapter la durée pour qualifier) suivant la date de prise d'effet du marché prouver qu'il a les compétences pour réaliser correctement, dans les délais et conformément au cahier des charges les chantiers qui lui sont confiés, Dans le cas où le Titulaire non apte ne parvient pas à prouver ses compétences dans le délai imparti, le marché sera résilié de plein droit.

Les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer les capacités peuvent être obtenues auprès du point de contact mentionné au paragraphe I.1.1 du présent avis.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants:

- * Une fiche de présentation du candidat ou une plaquette (constitution du capital, désignation des représentants ayant qualité pour engager la société, précision quant à l'appartenance à un groupe).
- * La photocopie des qualifications et certifications professionnelles de l'entrepreneur.
- * Un état indiquant les moyens en matériels de l'entreprise;
- * Un état indiquant les effectifs et leurs évolutions sur les 3 dernières années;
- * Un dossier précis et détaillé des références de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir concernant des opérations de même type pour le compte d'ERDF, EDF et/ou du RTE ou équivalent.

Devront être notamment précisés: la nature du projet, la date, le lieu d'exécution;

- * La présentation du montage industriel prévisionnel décrivant les différentes entités intervenantes y compris de ceux des éventuels co-traitants et/ou sous-traitants (les co-traitants et sous-traitants principaux potentiels sont présentés).

Le candidat devra pouvoir justifier:

- d'expériences semblables pour le compte d'ERDF, EDF et/ou RTE ou de constructions GC bâtiments équivalentes,
- que la majeure partie de la prestation ne sera pas sous-traitée/co-traitée (uniquement de la sous-traitance/co-traitance pour complémentarité de compétences, notamment pour réaliser le second oeuvre).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.2.2016

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.2.2016

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot-Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Internet address: <http://www.tgi-nanterre.justice.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot-Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Internet address: <http://www.tgi-nanterre.justice.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.1.2016